



INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE LYON

ARRÊTÉ 2018-01

CHARGE DE MISSION SAINT-ÉTIENNE

Le Directeur de l'Institut d'Études Politiques de Lyon,

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques ayant le statut d'établissement public rattaché à une université ;

Vu le référentiel des activités d'encadrement et d'appui des enseignants-chercheurs adoptés par le Conseil d'Administration Restreint dans sa séance du 5 juillet 2017 ;

Vu la délibération n°14-20171211 du conseil d'administration du 11 décembre 2017 relative à la charge de mission pédagogique ;

ARRÊTE

Article 1 Madame Hélène Surrel est nommée chargée de mission pédagogique pour le campus de Saint-Étienne pour l'année universitaire 2017-2018.

Article 2 Les missions confiées à Madame Hélène Surrel sont :

- poursuivre la mise en place du 1^{er} cycle (2^{ème} année du cursus)
- développer de nouveaux partenariats avec l'Université Jean Monnet permettant d'aboutir à la délivrance d'un deuxième double diplôme.

Article 3 24 HETD sont accordées à cette mission au titre du référentiel des activités d'encadrement et d'appui des enseignants-chercheurs

Article 4 La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Lyon le 15 janvier 2018

Le directeur de l'IEP de Lyon

Renaud PAYRE

